

INFO aux USAGERS de l'ELEC et du GAZ...

Chers Usagers de l'Énergie,

Les salariés et retraités des industries électriques et gazières (IEG) sont dans l'action pour exiger les moyens pour le service public, mais aussi pour défendre leur contrat de travail, dont l'Avantage en Nature Energie, ciblé par la Cour des comptes est attaqué par le Gouvernement.

Cet avantage n'est pas un privilège : c'est l'une des composantes du contrat social des IEG depuis 1946. C'est la contrepartie des contraintes spécifiques attachées aux métiers de l'énergie. Ce sont les garanties collectives des travailleurs qui vous réalimentent pendant les tempêtes ou les événements climatiques, qui dépannent les installations 24h/24, 7 jours sur 7, qui assurent la continuité des services d'électricité et de gaz... Bref, qui donnent du sens au Service Public et à l'intérêt général.

Il importe de préciser que cet avantage en nature est **déclaré, cotisé et imposé**. Il rapporte environ 316 M d'€ aux finances publiques !

Si la Cour des comptes cible cet avantage, elle ne démontre jamais que le supprimer, ferait baisser la facture des usagers. Pas plus que cela ne réglerait la situation des 12 millions de personnes en précarité énergétique !

On ne peut exiger toujours davantage du personnel des IEG pour répondre aux défis industriels, climatiques et énergétiques du pays tout en remettant continuellement en cause leurs garanties collectives et individuelles.

Par cette mobilisation, la CGT ne fait pas que s'opposer... Elle propose de faire baisser vos factures d'électricité de 25 à 30% !

Pour découvrir le projet de la CGT, scannez le QR code →



La CGT de l'Energie est à l'initiative d'un projet qui propose une réponse cohérente, financée et porteuse d'une efficacité économique, sociale et environnementale, avec son prix juste de l'électricité, de **25 à 30 % de MOINS** que le tarif réglementé proposé par EDF aujourd'hui.

- OUI, il est possible de faire baisser vos factures d'électricité et de gaz, de manière importante !

- OUI, ce projet, dont le montant peut paraître énorme, peut être entièrement financé, sans aucun apport de l'état, avec un financement lissé sur les 30 ans à venir...

- OUI, c'est possible si les usagers l'exigent et si les parlementaires s'en emparent.

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sans interruption

24 h/24

7 j/7



Vos gestes du quotidien sont le quotidien de leur travail !

LEURS DROITS NE SONT PAS DES PRIVILÈGES, ILS SONT LE FRUIT DE LEUR ENGAGEMENT !



Soutien aux femmes et aux hommes qui font vivre le service public de l'énergie.

